



Belgeo

Revue belge de géographie

4 | 2017

La Belgique : quelques nouveaux regards sur un pays en forte mutation – Belgium: some new looks at a highly evolving country

La Belgique : une économie sous influence étrangère ?

Is Belgian economy under foreign influence?

Bernadette Mérenne-Schoumaker



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/20356>

ISSN : 2294-9135

Éditeur :

National Committee of Geography of Belgium, Société Royale Belge de Géographie

Référence électronique

Bernadette Mérenne-Schoumaker, « La Belgique : une économie sous influence étrangère ? », *Belgeo* [En ligne], 4 | 2017, mis en ligne le 30 septembre 2017, consulté le 12 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/20356>

Ce document a été généré automatiquement le 12 avril 2018.



Belgeo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

La Belgique : une économie sous influence étrangère ?

Is Belgian economy under foreign influence?

Bernadette Mérenne-Schoumaker

Introduction

- 1 Issu d'une conférence donnée le 1^{er} octobre 2016 au 27^e Festival international de la Géographie de Saint-Dié des Vosges, le présent travail n'est pas un véritable article de recherche mais bien une mise au point destinée à un public (à l'origine principalement français) curieux de la situation de la Belgique et de son évolution récente. Pour traiter de l'évolution du degré d'ouverture de l'économie belge, nous avons choisi d'analyser trois composantes du processus : le commerce extérieur, les investissements étrangers et les rachats ou prises de participations dans les entreprises belges. Il s'agit donc de tenter un bilan au départ des données disponibles et au final de chercher à repérer les impacts cette ouverture sur l'économie belge. Ajoutons que les aspects régionaux de la question n'ont pas été pris en compte car ceux-ci ont déjà été traités par D. Vanneste dans le tome 5 de l'Atlas de Belgique (2014), mais dont les données sur les investissements étrangers dataient de 2001 et celles du commerce extérieur de 2011. Notre propos est donc à la fois plus large puisque nous prendrons aussi en compte les rachats et prises de participations mais certainement plus étroit car essentiellement focalisé sur les aspects macro-économiques du sujet.
- 2 En fait, ce sujet n'est pas d'accès aisé car les travaux de synthèse récents sont rares comme les statistiques pour pouvoir le traiter. En effet, le commerce, l'économie, l'emploi, l'industrie, l'agriculture et l'environnement étant des matières régionalisées depuis 1980, les données statistiques officielles au niveau belge sont rares à l'exception de celles de la Banque Nationale qui sont essentiellement d'ordre financier ; par ailleurs, beaucoup de données régionales sont difficilement comparables car reposant sur des bases différentes. Certes, on dispose de quelques statistiques sur le commerce extérieur émanant de la BFTA (*Belgian Foreign Agency*) mais, comme dans la plupart des pays, celles-

ci concernent davantage les biens que les services. Par contre, les données sur le montant des investissements étrangers sont peu abondantes sauf celles sur les flux et stocks globaux des investissements étrangers de la Banque Nationale et le nombre de nouveaux projets d'investissements (créations et expansions) fourni chaque année par un cabinet d'audit - EY (Ernst & Young) - dans leur « Baromètre de l'attractivité belge », qui exclut toutefois les investissements de portefeuille et les fusions-acquisitions¹. Nous ne pourrions donc qu'approcher le sujet avec sans doute beaucoup de lacunes et d'approximations.

Un pays largement ouvert au commerce international

Importance et évolution des exportations

- 3 En 2015 d'après le BFTA (2016a), la Belgique est le 12^e exportateur mondial pour les biens avec une valeur proche du Canada et du Mexique et le 13^e exportateur mondial pour les services avec une valeur proche de la Suisse et de Hong-Kong. Cela représente respectivement 2,4 et 2,2 % des exportations mondiales pour une population de seulement 11 millions habitants.
- 4 Cette même année, la valeur des biens exportés est de 359,5 milliards d'euros, soit plus de 87 % du PIB. A titre de comparaison, ce pourcentage est 52 % pour l'Allemagne et de 28 % pour la France mais les Pays-Bas ont un pourcentage identique à la Belgique.
- 5 Pour l'IBSA, IWEPS & Studiedienst Vlaamse Regering (2016), les biens correspondaient en 2013 à 73,5 % du total des exportations.
- 6 De 1995 à 2013 (*ibid.*), la valeur des exportations des biens (en euros courants) a été multipliée par 2,36 mais d'après la FEB (2015) la part de la Belgique au niveau mondial a régressé de 2003 à 2013 de 2,45 % à 1,89 %. La Belgique a ainsi perdu plus de parts de marché que l'Allemagne et les Pays-Bas (-1,8 % par an), mais moins que la France (-3,9 % par an), ce que confirme par ailleurs une étude plus fine de la dynamique structurelle du commerce extérieur de la Belgique pour la même période (Dyne, Dupriez, 2013).
- 7 Pour Beaugnez *et al.* (2010), les exportations émanent d'un nombre relativement limité d'entreprises, généralement plus grandes et plus productives que la moyenne et dont la croissance est très corrélée au poids de l'innovation, ce qui leur permet de se démarquer de la concurrence.
- 8 Les principaux groupes de produits exportés (BFTA, 2016a) appartiennent à de grands secteurs traditionnels (tableau 1) et la liste des activités de niche où le pays est le premier exportateur mondial confirme des spécialisations assez traditionnelles : barres, profilés et fils en zinc, alliages mères de cuivre, tapis en feutre, antigel, légumes préparés ou congelés, gluten de froment, eau oxygénée, margarine, déchets de fibres synthétiques ou artificielles... (BFTA, 2016b).

Tableau 1. Répartition des principales exportations et importations de biens par groupes de produits (2015).

Groupes de produits	Exportations		Importations	
	En %	Classement	En %	Classement
Produits chimiques	24,6	1	22,8	1

Equipements de transport	10,8	2	11,9	4
Machines et équipements	10,7	3	12,1	3
Produits minéraux	9,0	4	13,3	2
Plastiques	8,0	5	5,3	6
Produits métalliques de base	7,1	6	6,7	5
Autres produits	29,8		27,9	

Source : BFTA, 2016a

- 9 En 2015 (*ibid.*), trois pays totalisent 43,8 % des exportations : l'Allemagne (16,9 %), la France (15,5 %) et les Pays-Bas (11,4 %). 76,4 % des exportations se retrouvent en Europe dont 72 % dans les pays de l'Union européenne. La part de l'Asie est de 10,3 % et celle de l'Amérique de 8,3 %. Ajoutons que, depuis quelques mois, les conséquences du Brexit inquiètent beaucoup le pays car le Royaume-Uni est la 4^e destination pour les exportations (8,8 %) et tout indique que la Flandre, qui totalise à elle seule les 9/10 de ces exportations, risque d'être touchée.

Importance et évolution des importations

- 10 En 2015, d'après le BFTA (2016a), la Belgique est le 14^e importateur mondial pour les biens avec une valeur proche de celle de l'Inde et le 12^e pour les services avec une valeur proche de celle de la République de Corée. Cela représente respectivement 2,2 et 2,3 % des importations mondiales. La valeur des biens importés était de 339,1 milliards d'euros, soit plus de 82 % du PIB.
- 11 Pour l'IBSA, IWEPS & Studiedienst Vlaamse Regering (2016), les biens correspondaient en 2013 à 75,5 % du total des importations, soit une part un peu plus forte que pour les exportations.
- 12 De 1995 à 2013 (*ibid.*), la valeur des importations (en euros courants) a été multipliée par 2,52, soit un coefficient plus élevé que pour que les exportations.
- 13 Les principaux groupes de produits importés (BFTA, 2016a) sont assez proches de ceux exportés avec deux différences sensibles (tableau 1) : plus de produits minéraux et moins de plastiques.
- 14 Quant aux pays d'origine (*ibid.*), tout indique une part moins importante des trois pays voisins (39 %) et un changement de leader, les Pays-Bas arrivant en tête (16,7 %), suivis de l'Allemagne (12,7 %) et de la France (9,6 %). La part de l'Europe est aussi plus réduite : 69,2 % (dont 62,8 % pour l'Union européenne), alors que celles de l'Asie (14,9 %) et de l'Amérique (12,4 %) sont plus fortes, traduisant bien l'insertion du pays dans les grands flux actuels internationaux.

Un domaine nouveau des importations : l'e-commerce pour les particuliers

- 15 Au-delà des chiffres traditionnels en matière de commerce extérieur, nous nous sommes penchée sur un secteur en forte croissance, celui de l'e-commerce. En effet, d'après Comeos (2016), la part des dépenses en ligne à l'étranger soit dans des *webshops*, soit vers des commerçants belges qui opèrent désormais hors de Belgique, s'est fortement développée ces dernières années pour atteindre 46,8 % des dépenses totales en ligne en 2015 (3 milliards d'euros) ; les sites français rassembleraient 20 % des dépenses, les sites néerlandais 18,5 % et les sites allemands 12,5 %. Le développement de l'e-commerce semble dès lors peu profiter à la Belgique tout au moins jusqu'en 2015 car, en 2016, la tendance s'est un peu renversée, même si les Belges achètent de plus en plus sur les sites chinois (75 millions d'euros selon *becommerce.be*). Cinq facteurs semblent expliquer le recours relativement limité aux sites belges : un coût salarial souvent 20 % plus élevé en Belgique (notamment vis-à-vis des Pays-Bas), une flexibilité plus réduite de l'emploi (travail de nuit, engagements temporaires...), des coûts de transport plus élevés, l'absence d'une plateforme de paiement de référence (comme *iDeal* aux Pays-Bas) et pas de système ADR global (traitement alternatif des plaintes). Il n'est dès lors pas étonnant que le processus soit de plus en plus dénoncé et fasse l'objet de discussions dans le monde politique et économique car, face à la croissance attendue de cette forme de commerce, il semble impérieux que les distributeurs belges puissent en profiter en s'organisant pour mieux faire face à la concurrence. Notons que l'évasion du pouvoir d'achat vers l'étranger se manifeste aussi pour les achats physiques, de plus en plus de Belges passant les frontières pour bénéficier de prix plus attractifs à l'étranger : en 2015, ils y auraient dépensé 2,8 milliards d'euros, ce qui correspond à une croissance de 29 % en 5 ans. Le manque d'harmonisation des systèmes fiscaux mais aussi des systèmes sociaux à l'échelle européenne est sans nul doute responsable d'une telle situation.

Un bilan qui reste positif

- 16 Comme nous venons de le voir, les échanges commerciaux belges ne cessent d'augmenter même si la part de la Belgique au niveau des exportations diminue. Mais la part des échanges avec l'Europe reste dominante et plus particulièrement les échanges avec les trois pays voisins, l'Allemagne, les Pays-Bas et la France, qui sont à la fois des clients et des fournisseurs importants, ce qui en font souvent des concurrents comme l'a bien montré l'exemple de l'e-commerce. Et cette concurrence ne découle pas seulement de la qualité ou de la spécificité des produits mais souvent de cadres législatifs différents malgré l'existence de l'Europe. La Belgique est néanmoins le 6^e exportateur et importateur européen (avec respectivement 7,4 et 7,2 % du montant total européen).
- 17 Exportations et importations des biens ont un poids croissant dans l'économie, représentant en 2015 170 % du PIB. La balance commerciale du pays reste presque toujours positive mais le solde positif diminue depuis 2008.
- 18 Mais la Belgique n'est pas assez présente sur les marchés des pays émergents qui connaissent des croissances souvent plus fortes que les pays développés. Pour Bodart et Fontenay (2017), cela expliquerait, bien plus que la productivité des entreprises, l'évolution des exportations, car cette dernière est avant tout déterminée par l'évolution

des marchés potentiels à l'exportation de la Belgique, c'est-à-dire par la demande étrangère qui résulte de la croissance économique des pays vers lesquels les entreprises belges exportent.

- 19 Les causes du succès de la Belgique sur les marchés extérieurs sont bien connues :
 - une tradition déjà ancienne du commerce extérieur ;
 - une situation géographique au centre de l'Europe du Nord-Ouest, valorisée par des grandes infrastructures et de grands opérateurs en transports ;
 - la présence de grands groupes internationaux qui profitent de la position tremplin de la Belgique vers les marchés extérieurs ;
 - un marché intérieur limité et saturé ;
 - quelques produits phares ;
 - une politique très volontariste avec des missions à l'étranger malgré la régionalisation de la compétence depuis 1993.
- 20 L'exemple de trois sous-secteurs illustre bien ces propos (BFTA, 2015).
- 21 Le succès de la chimie semble lié à la présence sur le territoire de 13 des 20 premières firmes mondiales (BASF, Exxon Mobil, Dow Chemical...), l'arrivée de nouvelles firmes innovantes (Nanocyl, Derbigum...), la longue tradition d'innovations (Ernest Solvay) et de RD et la présence du port d'Anvers, grand port chimique en Europe. Notons que la firme Solvay est la firme belge qui a déposé le plus de brevets en 2016 auprès de l'Office européen des brevets (OEB).
- 22 Pour les produits alimentaires, on peut aussi évoquer la présence de multinationales (Coca-Cola, Nestlé, Kraft Foods, Unilever, Ferrero, Danone...) avec des centres de recherche et des sites de production, une tradition d'exportation (50 % de la production aujourd'hui), un encadrement par des fédérations professionnelles assez fortes et l'existence non seulement de deux produits réputés (la bière et le chocolat), mais encore d'autres produits, comme ceux à base de pommes de terre (frites), la farine, la levure, les biscuits, les gaufres, les sauces...
- 23 Quant à l'industrie pharmaceutique (où la Belgique est le 2^e exportateur au monde en valeur absolue), son succès s'explique par la présence de leaders mondiaux (Glaxosmithkline Biologicals, UCB, Mithra Pharmaceuticals...), un montant d'investissement en RD qui place la Belgique en 7^e position dans le monde et le plus grand nombre d'essais cliniques de la phase 1 en Europe par habitant, c'est-à-dire les essais réalisés chez le volontaire sain dans des centres spécialisés qui ont reçu un agrément de la part des autorités de santé.
- 24 Toutefois, la Belgique importe parallèlement de plus en plus sous la pression de nombreux producteurs, distributeurs, voire de clients finaux à la recherche de produits différents, non présents sur le marché mais surtout de produits moins chers. Et cela risque à terme de mettre à mal la balance commerciale du pays.

Une terre d'accueil des investissements étrangers

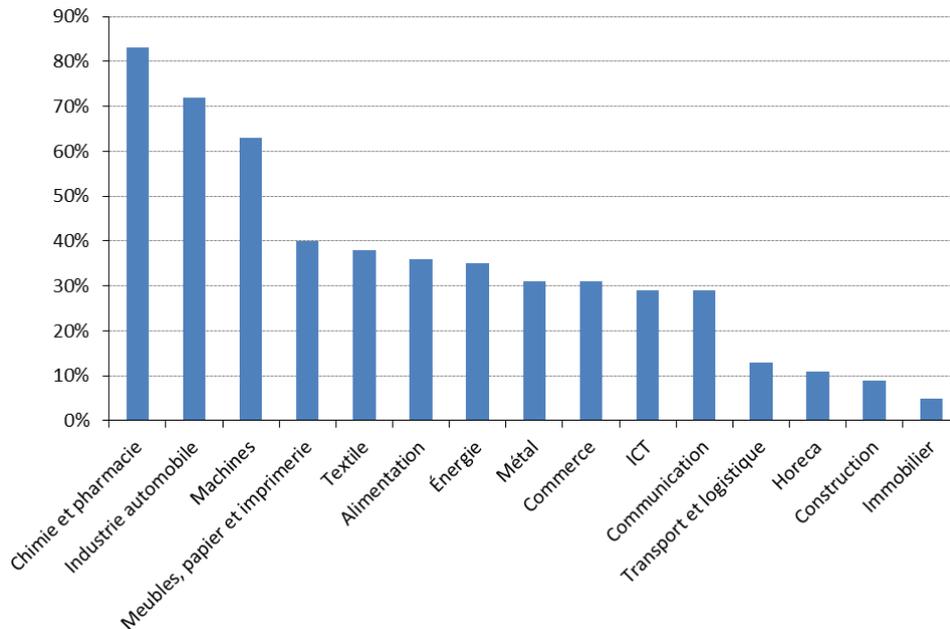
Les entreprises étrangères en Belgique

- 25 D'après la FEB (2013), les entreprises étrangères représenteraient 570 000 emplois (soit 21 % de l'emploi privé), près de 20% de la valeur ajoutée totale de l'économie belge et 60 % de la part des dépenses RD des entreprises. Dans l'industrie, elles représenteraient même

50 % de la valeur ajoutée. C'est beaucoup plus par exemple qu'en France, où dans l'économie marchande, un salarié sur huit travaille dans une firme sous contrôle étranger (Baraton, Lemasson, 2016).

- 26 Comme le montre la figure 1, leur présence diffère sensiblement d'un secteur à l'autre, trois secteurs concentrant davantage les filiales étrangères : la chimie et la pharmacie, l'industrie automobile et les machines.

Figure 1. Part des filiales étrangères dans la valeur ajoutée du secteur en 2012 (en %).



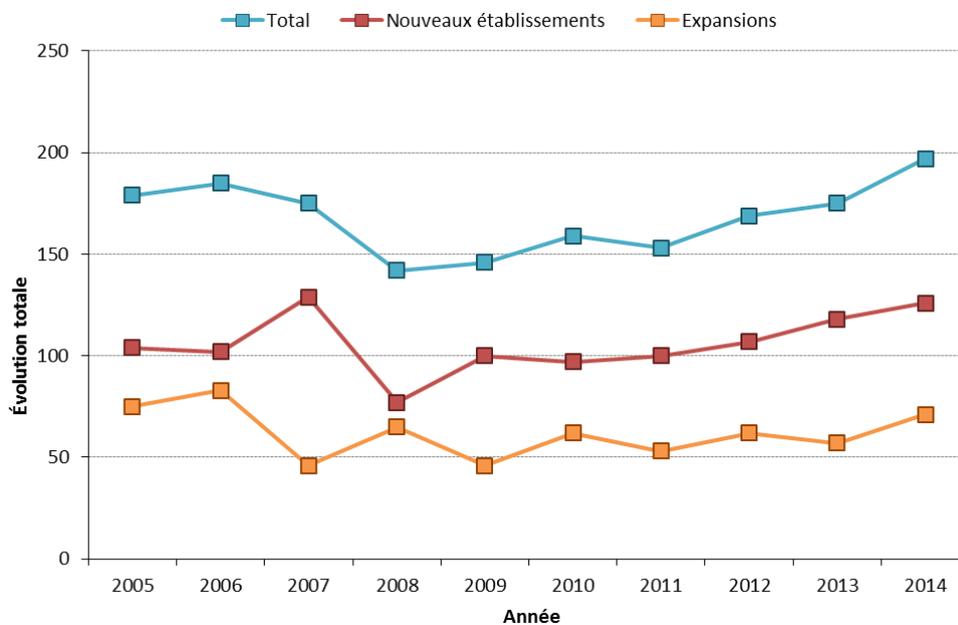
Source : FEB, 2013

- 27 Si certaines entreprises étrangères sont présentes sur le territoire national parfois depuis un siècle, la majorité s'est installée depuis les années 1960 à la faveur d'un large appel des autorités tant nationales que régionales, cherchant à l'époque à renouveler l'économie, grâce à de nombreux incitants financiers et fiscaux ainsi que des mesures pour faciliter les implantations des entreprises, comme le développement de parcs industriels.
- 28 Mais depuis quelques années, certaines de ces grandes entreprises ont fermé (ou fortement réduit leur emploi) : Les Forges de Clabecq (1997, 1 800 emplois), Renault Vilvorde (1997, 3 152 emplois), Volkswagen Forest (2006, 4 000 emplois dont 2 000 seront réembauchés par Audi), Opel Anvers (2010, 2 600 emplois), Ford Genk (2012, 6 012 emplois), Mittal Liège (2011 et 2013, au total, 1 800 emplois), Duferco La Louvière (2013, 800 emplois), sans compter les fermetures en cours de Caterpillar Gosselies (2 200 emplois), Douwe Egberts Grimbergen (274 emplois)... Comme on peut le voir à la lecture de ces exemples, deux secteurs ont été particulièrement touchés : le montage automobile et la sidérurgie.
- 29 Quant à la pénétration étrangère dans l'économie, il est assez difficile de la mesurer comme le montre une étude récente du CRISP (2016) sur la Wallonie. Toutefois, il semblerait que 2 % des 73 962 entreprises présentes en Wallonie en date du 15 avril 2016 sont sous le contrôle de groupes étrangers, qui contrôlent 31,4 % de l'emploi et 53,3 % du chiffre d'affaires des sociétés présentes en Wallonie.

Tendances récentes des investissements étrangers

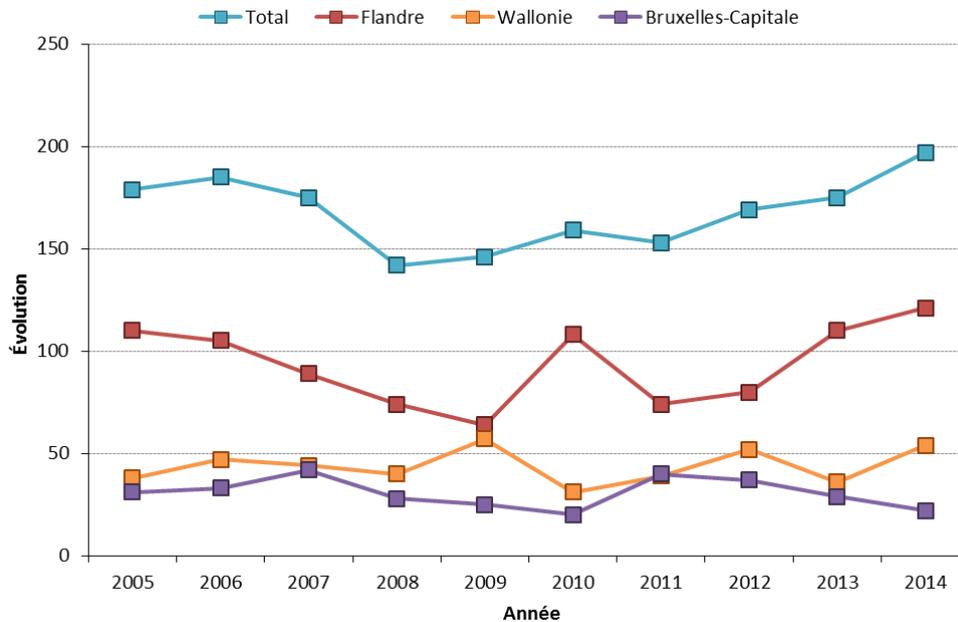
30 La figure 2 montre l'évolution du nombre de nouveaux projets d'investissements depuis 2005 selon EY (2015). Il s'agit, comme dit plus haut, de projets correspondant à des créations ou à des expansions de firmes existantes par des investisseurs étrangers mais pas à des fusions et acquisitions ou à des placements en portefeuille. Le nombre de créations a fluctué entre un maximum de 129 en 2007 et un minimum de 77 en 2008, avec toutefois une tendance à une légère augmentation les dernières années. Des fluctuations sont aussi sensibles pour les expansions où le maximum est enregistré en 2006 (83) et le minimum en 2009 (46) mais dans ce cas la tendance est à la stagnation. Les créations sont toujours plus nombreuses que les expansions et, ces dernières années, elles représentent les deux tiers du nombre de projets. La Flandre comptabilise souvent plus de 60 % des projets, la Wallonie de 20 à 30 % et la Région de Bruxelles-Capitale de 10 à 20 % mais les fluctuations d'une année à l'autre sont plus fortes en Flandre qu'en Wallonie (figure 3). Malheureusement, EY n'explique pas ces variations.

Figure 2. Evolution du nombre d'investissements étrangers depuis 2005.



Source : EY, 2015

Figure 3. Evolution des investissements étrangers par région.



Source : EY, 2015

- 31 Une grande stabilité au niveau du pays d'origine des investissements peut être observée : les Etats-Unis sont toujours en tête avec souvent plus de 20 % du total ; ils sont suivis par quatre pays européens : la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni qui représentent chacun environ 10 % des projets. La stabilité est aussi forte en matière de secteurs d'activités, la vente et le marketing représentant généralement plus de 30 % des projets (mais les 2/3 des créations), la production environ 30 % (avec souvent les 2/3 des projets d'expansion) et la logistique environ 20 %. Ce qui par contre a beaucoup changé, c'est le nombre d'emplois par projet : en effet, il est passé de 42,9 en moyenne en 2005 à 17,6 en 2014 et la diminution est particulièrement sensible dans le cas des créations. En outre, depuis 2008, les investissements étrangers créeraient moins d'emplois que les pertes dans les entreprises étrangères ; pour IBM, Plant Location International, la perte nette serait de 1 000 à 3 000 emplois par an, avec des pics allant jusqu'à 9 000 à 10 000 emplois en 2009 et 2012. Comme d'autres pays européens, la Belgique n'attire plus les grands groupes de production mais des sociétés de services qui génèrent moins d'emplois. Par ailleurs, les investissements semblent de plus en plus capitalistiques comme le montre l'exemple du Data center de Google à Saint-Ghislain (Mons) qui a ouvert en 2010 et a été agrandi en 2015 ; si l'investissement atteint 550 millions d'euros (250 en 2007 et 300 en 2015), le centre, qui couvre 80 ha, ne regrouperait que 120 emplois (source : site de Google).

Un bilan positif mais peu d'emplois

- 32 Selon EY (2015), la Belgique se classe au 5^e rang des pays européens les plus attractifs aux yeux des investisseurs étrangers. Mais ces derniers créent de moins en moins d'emplois directs: 6 000 il y a 10 ans contre 3 500 aujourd'hui. Quant aux emplois indirects, souvent

très importants comme l'ont montré certains auteurs (par exemple, Vanneste *et al*, 2003), les données disponibles ne permettent pas de les aborder.

- 33 Si les changements de nature des activités peuvent sans doute expliquer cette réduction des emplois directs, pour le cabinet d'audit financier EY qui connaît bien la vie économique belge, un autre facteur doit être évoqué : le coût de la main-d'œuvre.
- 34 Ce dernier facteur est également signalé dans d'autres enquêtes auprès des investisseurs comme par exemple celle réalisée en avril 2016 par la Chambre américaine de Commerce de Belgique en collaboration avec A.T. Kearney, dont nous reprenons les principaux résultats en tableau 2.

Tableau 2. Atouts et faiblesses de la Belgique pour les membres de la Chambre américaine de Commerce de la Belgique (enquête d'avril 2016).

Pourquoi la Belgique est-elle attractive pour les investisseurs ?		Pourquoi la Belgique n'est-elle pas attractive pour les investisseurs ?	
Facteurs cités	% des répondants	Facteurs cités	% des répondants
Localisation	49	Coût du travail	64
Disponibilité en personnel compétent	42	Insécurité fiscale et réglementaire	48
Qualité de la main d'œuvre	38	Complexité administrative	47
Multilinguisme	37	Mobilité et embouteillages	30
Accès au marché européen	32	Gouvernance du pays	27

SOURCE : AMCHAM BELGIUM, IN COLLABORATION WITH A.T. KEARNEY, SEPTEMBRE 2016

- 35 Comme on peut l'observer, l'inconvénient majeur est bien le coût de la main-d'œuvre, la Belgique se classant en 2015 juste derrière le Danemark et nettement au-delà de la moyenne européenne en raison notamment de l'importance des coûts non salariaux, essentiellement les cotisations sociales à la charge de l'employeur (Eurostat, 2015). Mais d'autres faiblesses sont aussi évoquées souvent en lien avec le contexte politico-administratif du pays. Depuis peu, les problèmes de circulation sont également dénoncés traduisant bien l'accroissement de ces difficultés notamment dans les zones proches de Bruxelles et d'Anvers. Dans d'autres enquêtes, on évoque également la pression fiscale ou la taille restreinte du marché (voir notamment Bisciari et Piette, 2007) ou encore le coût de l'énergie.
- 36 Quant aux avantages, ils découlent de la situation géographique du pays (considéré comme une tête de pont pour le marché européen avec 200 millions de consommateurs dans un rayon de 500 km) et certains aspects qualitatifs de la main-d'œuvre. Dans d'autres enquêtes, on trouve aussi les aides publiques nationales et régionales, le niveau relativement peu élevé des prix de l'immobilier, la disponibilité en terrains industriels ainsi que différentes mesures fiscales.

- 37 Ces dernières méritent quelques éclaircissements car il s'agit d'un sujet controversé non seulement à l'échelle nationale mais encore européenne qui explique pourquoi la Belgique se retrouve parfois parmi les paradis fiscaux comme dans le classement du Groupe Tax Justice Network.
- 38 En effet, pour attirer des quartiers généraux des multinationales et plus particulièrement les établissements de ces groupes occupant au moins 10 personnes spécialisés dans la prestation de services administratifs et surtout financiers à leur groupe, la Belgique avait mis en place fin 1982 un régime fiscal préférentiel favorisant la création de « centres de coordination ». Grâce à la formule, 250 centres occupant environ 10 000 personnes ont bénéficié d'un taux d'imposition très faible (en moyenne en 2002 de 1,36 %), ce qui a conduit la Commission européenne à réclamer la suppression de cette disposition qu'elle considère comme contraire à la libre concurrence ; mais le régime ne fut officiellement abandonné que fin 2010.
- 39 Pour maintenir la plupart de ces centres sur le territoire, le pays créa en 2006 le principe des intérêts notionnels permettant aux entreprises soumises à l'impôt des sociétés de réduire leur base imposable en déduisant des intérêts fictifs en fonction de leurs capitaux propres investis (comme si elles se finançaient par l'emprunt). Cette « déduction pour capital à risque » concerne tant les firmes belges qu'étrangères, tant les PME que les grandes entreprises. Mais appliquée à tous les fonds propres et pas seulement aux nouveaux, elle a accru le bénéfice des sociétés et a coûté cher à l'Etat belge, ce qui explique l'actuel projet de réforme de la fiscalité des sociétés.
- 40 Une autre pratique belge, existant par ailleurs au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Irlande, est aussi controversée par l'Union européenne : il s'agit du *ruling* fiscal qui permet à une entreprise de demander à l'avance aux services financiers de l'Etat comment sa situation fiscale sera traitée.

Et les investissements des entreprises belges à l'étranger ?

- 41 D'après Duprez et Van Nieuwenhuyze (2016), en neutralisant les capitaux en transit, la Belgique accueille plus d'investissements directs qu'elle n'en réalise à l'étranger, ce qui confirme que les transits de capitaux liés à la politique fiscale du pays influencent beaucoup les observations que l'on peut tirer des entrées et sorties des flux d'investissements étrangers.
- 42 Une étude portant sur la période 1995-2005 (Piette, 2007), a montré que les investissements directs hors transit de capitaux étaient à l'époque en croissance et qu'en 2004, l'emploi dans les filiales situées hors du territoire national représentait près de 259 000 personnes soit 11 % du nombre de salariés que les entreprises belges employaient en Belgique (contre 5,6 % en 1998). Les flux d'investissements directs sortants étaient à 60 % imputables à des entreprises de services : commerce, activités financières et services aux entreprises. Pour l'industrie, les secteurs les mieux représentés étaient les industries chimiques, les industries agricoles et alimentaires, la métallurgie et les diverses branches liées à la fabrication de machines et d'équipements. 75 % des investissements avaient été effectués dans les pays de l'Union européenne et 42 % dans les quatre pays voisins, ce qui traduit une situation proche de celle observée pour les exportations. A l'époque, l'ampleur des délocalisations pures et simples d'activités était un phénomène relativement limité.

- 43 Ajoutons que les firmes belges peuvent parfois réaliser d'importants investissements à l'étranger, comme le rachat en octobre 2016 par AB InBev, groupe belgo-brésilien, numéro un mondial de la bière dont le siège social est à Louvain en Belgique, du groupe britannique SABMiller ou encore l'acquisition en février 2017 de 100 % des actions de LMI Aerospace, une société basée à Saint-Louis dans le Missouri, par la Sonaca, équipementier aéronautique détenu par la Région wallonne, ce qui l'amène à doubler de taille et à acquérir une taille critique devenue indispensable dans le secteur aérien.

Les rachats d'entreprises par des groupes étrangers

Un processus important depuis les années 1970

- 44 En l'absence de données officielles, nous avons essayé, au départ de données rassemblées par Houben (2014) (que nous avons cherché à compléter et à mettre à jour sur base d'informations personnelles récoltées dans le cadre de certains de nos travaux et exposés), de dresser un inventaire des ventes des principales firmes belges à des investisseurs étrangers.
- 45 Le tableau qui en découle et qui se trouve en annexe est sans doute bien incomplet. Mais, sur base des données rassemblées, tout indique que le mouvement semble avoir été continu avec cependant quelques années record (1987-1989, 1997-1999 et 2016) et que, s'il a touché tous les secteurs, certains l'ont été davantage : l'énergie, la sidérurgie, les industries agro-alimentaires et les banques.
- 46 Quant aux facteurs qui expliquent la multiplication de ces rachats, on peut en dénombrer quatre : le démantèlement à partir de 1988 de la Société Générale de Belgique qui détenait dans l'entre-deux-guerres environ un tiers de l'économie belge, le désengagement de la grande bourgeoisie belge, issue de l'ancienne industrialisation du pays (Albert Frère, Famille Boël, Spoelbergh, de Mevius et Van Damme...), la recherche de capitaux pour assurer une expansion à l'étranger et les OPA lancées par des firmes étrangères.

Deux secteurs emblématiques : les banques et l'énergie

- 47 Aujourd'hui toutes les grandes **banques** sont étrangères sauf KBC (CBC) et Belfius (anciennement *Dexia* et renommée en mars 2012 à la suite du rachat à 100 % par l'État belge). 80 % de l'activité bancaire sont ainsi sous la dépendance de l'étranger (figure 4).

Figure 4. Les grandes banques étrangères actives en Belgique et leur filiales/succursales.



Source : P. Lamberts, 2013

- 48 Cette internationalisation du secteur s'est accélérée depuis le déclenchement de la crise financière de 2007. L'intérêt majeur de la Belgique pour les groupes étrangers est la présence d'une épargne abondante qui peut être investie ailleurs.
- 49 D'après Lamberts (2013), cette situation est à l'origine de quatre problèmes ou risques :
- l'affaiblissement de la supervision exercée au niveau national ;
 - l'augmentation du risque de transferts massifs de fonds depuis les filiales/succursales belges vers leur société-mère, notamment en période de crise ;
 - l'aggravation du risque d'utilisation des dépôts des épargnants belges à des fins spéculatives ;
 - l'éloignement des centres de décision pour l'obtention du financement de même que le maintien des agences.
- 50 L'annonce en octobre 2016 par ING, groupe néerlandais, de supprimer en 5 ans 3 158 postes de travail chez ING Belgique et Record Bank, de fermer près de la moitié des agences et de créer une plateforme unique pour la Belgique et les Pays-Bas en partageant l'infrastructure informatique et opérationnelle et en harmonisant les produits pour le Benelux illustre bien ces propos. Certes les restructurations touchent aussi d'autres banques car le secteur est traversé par de profondes mutations comme la digitalisation croissante des services et des opérations bancaires, la faiblesse des taux d'intérêt entraînant un étranglement des marges, des réglementations renforcées, un réseau d'agences hérité du passé qui ne répond plus aux nouveaux comportements des clients, la concurrence de plus en plus forte sur les marchés qui ont tendance à se globaliser... mais ce plan n'en pas moins révélateur des risques existant dans le secteur.

- 51 En ce qui concerne l'**énergie**, la situation est très proche. La fourniture d'électricité est majoritairement dans les mains de deux filiales de groupes français : Electrabel, société liée au groupe Engie et EDF Luminus, société liée au groupe EDF ; les deux groupes qui, sont aussi producteurs d'électricité, ont pour actionnaire majoritaire l'Etat français (Collard, 2016). Au 31 mars 2017, selon la CREG (Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz), Electrabel représentait 66,4% des parts de marchés des fournisseurs d'électricité à Bruxelles, 47,4 en Wallonie et 40,9 en Flandre ; pour EDF Luminus, ces parts étaient respectivement de 12,4, 22,4 et 19,9%. Mais d'autres producteurs moins importants sont aussi dépendants de groupes étrangers : Essent qui fait partie du groupe Innogy, filiale du groupe allemand RWE, Lampiris racheté par Total France en 2016 et Eni, groupe italien dont la division belge vient d'être rachetée en mars 2017 par le néerlandais Eneco, déjà présent sur le marché belge depuis 2011. Ajoutons que pour le gaz, qui est essentiellement importé, les parts d'Engie-Electrabel et d'EDF-Luminus par région sont proches de celles citées pour l'électricité.
- 52 Comme l'a bien montré Moden (2008), cette mainmise de l'étranger sur le secteur énergétique belge fut largement facilitée par la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité imposée par l'UE, qui s'est notamment traduite dans une nouvelle répartition des rôles entre quatre catégories d'acteurs : les producteurs et les fournisseurs qui opèrent dans le champ concurrentiel, les transporteurs et les distributeurs auxquels le monopole pouvait être attribué. Les opérateurs « historiques », à savoir Electrabel, Distrigaz (qui assurait la totalité de l'approvisionnement, du transport et du stockage du gaz en Belgique) et la SPE (le producteur public d'électricité) ont été amenés à se restructurer pour respecter les contraintes du nouveau contexte. Le groupe français Suez a mis la main sur les pôles du secteur de l'énergie en Belgique, à savoir Electrabel (et ses filiales) et Distrigaz. Cela s'est fait, dans un premier temps, au travers de Tractebel, filiale énergétique de la Société générale de Belgique, puis directement, avec le rachat de la totalité du capital d'Electrabel en 2007. Distrigaz, qui avait perdu ses activités de transport depuis 2001 au profit d'une nouvelle société Fluxys et n'assurait plus que le négoce, resta filiale du groupe Suez jusqu'au 29 mai 2008, tandis que la SPE, après avoir fusionné avec Luminus, passa sous le contrôle de GDF (Gaz de France). Mais la fusion de GDF et de Suez va provoquer en 2008 d'importants changements exigés par l'UE afin de garantir la libre concurrence : Distrigaz est revendu à la société italienne ENI, qui la renomme Eni Gaz & Power Belgium s.a., et SPE-Luminus à EDF. La maîtrise de l'énergie échappe donc en tout ou en partie à la Belgique, en particulier son approvisionnement et dès lors sa sécurité énergétique et rend souvent bien complexe toute politique énergétique, d'autant plus que la matière a été largement régionalisée en 1980.

Un bilan très mitigé

- 53 Les cas des banques et de l'énergie traduisent bien la fragilisation non seulement des entreprises mais encore des choix politiques possibles résultant du passage de nombreuses firmes belges sous un contrôle étranger et dès lors une réduction de l'autonomie à la fois des entreprises et des décideurs publics. Certes le rachat par un groupe étranger a permis à certaines firmes belges de mieux assurer leur développement dans la compétition internationale, par exemple dans le secteur alimentaire ou pharmaceutique. Mais pour d'autres, les rachats ont souvent conduit à des

restructurations avec pertes d'emplois importantes, voire à des fermetures, notamment en sidérurgie. En outre, tout indique que le processus a accentué la désindustrialisation.

- 54 Par ailleurs, le mouvement des fusions-acquisitions est loin de se ralentir, surtout dans le segment des transactions moyennes et inférieures, car de plus en plus d'entreprises belges, notamment des jeunes entreprises avec un fort potentiel technologique, sont rachetées par des acteurs étrangers. Pour le cabinet BDO (2017), qui vient de réaliser une enquête auprès de 120 spécialistes et consultants belges des fusions-acquisitions, s'embarquer avec un acteur étranger peut permettre de renforcer la croissance de l'entreprise, parfois à très court terme, et d'obtenir une internationalisation très rapide, ce qui pour les entreprises concernées n'est donc pas négatif en soi, mais la Belgique risque d'en pâtir en termes d'emploi, de climat entrepreneurial, d'image ou d'opportunités de croissance locales supplémentaires qui sont perdues ; par ailleurs, le marché belge des acquisitions se caractérise essentiellement par des transactions petites et moyennes, et ce sont précisément ces transactions qui sont prisées au niveau mondial ; de plus, les prix pour les entreprises belges restent relativement raisonnables par rapport à d'autres pays. La taille des entreprises belges comme leur savoir-faire et leur volonté de se développer à l'international favorisent donc fortement les rachats.
- 55 En outre, on est en droit de s'interroger sur le pourquoi de la domination française, voire néerlandaise dans ces prises de participations ou rachats. A notre sens, plusieurs facteurs peuvent être avancés : la proximité géographique, des facteurs proches de ceux évoqués pour les investissements étrangers (voir notamment ceux cités dans le tableau 2) et surtout la proximité culturelle et linguistique du pays avec les deux voisins du sud et du nord. Il ne faut pas non plus oublier les compétences des entreprises rachetées comme leur ouverture aux marchés d'exportation.

Conclusion

- 56 La Belgique est sans conteste une économie sous influence étrangère et l'évolution récente a renforcé cette influence car le commerce international n'a cessé de se développer. Le pays, malgré une concurrence accrue d'autres nations, reste attractif pour les investisseurs étrangers et surtout des firmes de plus en plus nombreuses passent sous contrôle étranger. Une telle évolution n'est pas sans conséquences que l'on peut chercher à traduire en forces et faiblesses.
- 57 La première retombée positive est d'amener le pays à participer pleinement à la vie internationale des affaires malgré sa taille réduite comme en témoigne sa place dans le commerce international. Le deuxième avantage est de disposer via notamment ses réseaux d'opérateurs internationaux (les firmes multinationales, les conseillers en commerce extérieur, ses bureaux d'études largement ouverts sur l'international...) d'une bonne information sur l'ailleurs, ce qui lui donne la possibilité de s'inscrire dans les nouveaux créneaux du monde des affaires et la possibilité de tirer parti de l'ouverture au niveau de l'enseignement et de la recherche.
- 58 Mais cette ouverture engendre au moins quatre inconvénients :
- une forte dépendance à la situation économique étrangère, en particulier des pays européens (surtout de l'Allemagne en termes de marchés et de la France, voire des Pays-Bas en termes de pilotage de ses entreprises) ;

- une réduction de l'autonomie à la fois de nombreuses firmes mais encore des décideurs publics face à des choix stratégiques (comme en témoignent bien les exemples des secteurs bancaire et de l'énergie) ;
- la nécessité pour le pays et ses Régions de réduire continuellement ses coûts de production et sa fiscalité et d'accroître ses avantages comparatifs pour faire face à une concurrence de plus en plus forte notamment au niveau des investissements étrangers ;
- la difficulté de concevoir des interventions publiques efficaces en cas de problème (par exemple, lors de la fermeture d'une entreprise) ou pour des difficultés spécifiques dans une sous-région.

BIBLIOGRAPHIE

AMCHAM BELGIUM & A.T. KEARNEY (2016), *Business Barometer*, <http://www.amcham.be/blog/2016/09/business-confidence-rising-challenges-remain>.

BARATON M., LEMASSON J. (2016), « Dans l'économie marchande, un salarié sur huit travaille dans une firme sous contrôle étranger », *Insee Première*, 1611, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121585>.

BAUGNET V., BURGGRÆVE K., DRESSE L., PIETTE C. & VUIDAR B. (2010), « Place de la Belgique dans le commerce mondial », *Revue économique*, Banque Nationale de Belgique, <https://www.nbb.be/fr/publications-et-recherche/economie-et-finances/revue-economique>.

BDO (2017), *Les entreprises belges de plus en plus souvent rachetées par des acteurs étrangers*, <https://www.bdo.be/fr-be/actualites/2017/les-entreprises-belges-de-plus-en-plus-souvent-rac>.

BFTA (Belgian Foreign Agency) (2015), *Belgian exports*, ppt, http://www.abh-ace.be/fr/statistiques/commerce_exterieur_belgique/Produits_phares.

BFTA (Belgian Foreign Agency) (2016a), *Belgian Foreign Trade*, http://www.abh-ace.be/en/statistics/buitenlandse_handel_belgie_

BFTA (Belgian Foreign Agency) (2016b), *Principaux produits d'exportation belge 2015*, http://www.abh-ace.be/fr/statistiques/commerce_exterieur_belgique.

BISCIARI P., PIETTE C. (2007), « Investissements directs et attractivité de la Belgique », *Revue économique*, Banque Nationale de Belgique, <https://www.nbb.be/fr/articles/investissements-directs-et-attractivite-de-la-belgique-0>.

BODART V., FONTENAY S. (2017), « Compétitivité et performances à l'exportation de la Belgique », *Regards économiques*, 133, UCL, http://www.regards-economiques.be/index.php?option=com_reco&view=article&cid=172.

COLLARD F. (2016), « La transition énergétique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2321.

COMEOS (2016), *E-commerce Belgium 2016*, <http://www.comeos.be/menu.asp?id=13540&lng=fr>.

CREG (Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz) (2017), *Parts de marché des fournisseurs d'énergie*, <http://www.creg.be/fr/consommateurs/le-marche-de-lenergie/parts-de-marche-des-fournisseurs-denergie>.

- CRISP (2016), *Quelle part de l'économie wallonne dépend de groupes étrangers ?*, <http://www.actionnariatwallon.be/actualites/actualites-economiques/quelle-part-de-l-economie-wallonne-depend-de-groupes-etranagers.htm?lng=fr>.
- EUROSTAT (2015), *Les salaires et le coût de la main-d'œuvre*, http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Wages_and_labour_costs/fr.
- EY, *Baromètre de l'attractivité belge 2015*, http://www.ey.com/BE/en/Newsroom/News-releases/Attractiveness_2015_FR.
- DHYNE E., DUPREZ C. (2013), « Dynamique structurelle du commerce extérieur de la Belgique », *Revue économique*, Banque Nationale de Belgique, <https://www.nbb.be/fr/publications-et-recherche/economie-et-finances/revue-economique>.
- DUPREZ C., VAN NIEUWENHUYZE CH. (2016), « Les entrées et sorties d'investissements directs étrangers en Belgique », *Revue économique*, Banque Nationale de Belgique, <https://www.nbb.be/fr/articles/les-entrees-et-sorties-dinvestissements-directs-etranagers-en-belgique>.
- FEB (Fédération des Entreprises de Belgique) (2013), *Qui dit économie ouverte dit avantages... et responsabilités. Les investissements étrangers, un enjeu fondamental pour l'économie belge*, <http://www.vbo-feb.be/>.
- FEB (Fédération des Entreprises de Belgique) (2015), *Commerce extérieur : Aperçu des tendances importantes*, www.feb.be/.../visite-detat-en-chine--bilan-positif-pour-le-volet-economique_2017-0.
- Houben H. (2014), « La stratégie économique belge : s'agripper à la locomotive allemande », *Etudes marxistes*, 104, <http://www.marx.be/fr/content/la-strat%C3%A9gie-%C3%A9conomique-belge-s%E2%80%99agripper-%C3%A0-la-locomotive-allemande>.
- IBM, *Plant location international*, <https://www-935.ibm.com/services/us/gbs/strategy/pli.html>.
- IBSA, IWEPS & Studiedienst Vlaamse Regering (2016), *Comptes régionaux. Répartition régionale des importations et exportations belges de biens et services 1995-2013*, Banque Nationale de Belgique <https://www.iweps.be/publication/comptes-regionaux/>.
- LAMBERTS P. (2013), *Le poids des banques étrangères en Belgique : questions/réponses*, <http://pechesbancaires.eu/banko2.html>.
- MODEN J. (2008), « Le secteur de l'énergie. Acteurs et stratégies », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1994, <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2008-9-page-6.htm>.
- PIETTE C. (2007), « Importance et évolution des investissements directs en Belgique », *Working Paper*, 107, National Bank of Belgium, <https://www.nbb.be/fr/publications-et-recherche/economie-et-finances/working-papers>.
- VANNESTE D. (2014), « Contexte international », in MÉRENNE-SCHOUMAKER B., VANDERMOTTEN C., VAN HECKE E., DECROLY J.-M., VANNESTE D. & VERHETSEL A., *Atlas de Belgique. Activités économiques*, Gent, Academia Press, pp. 111-125.
- VANNESTE D., ABRAHAM F., CABUS P. & SLEUWAEGEN L. (2003), *Belgische werkgelegenheid in een mondialiserende economie. Impact op de micro-economische en de geografisch-territorial structuur*, Federaal Wetenschapsbeleid – Academia Press Gent.

ANNEXES

Les ventes ou fusions de firmes belges les plus importantes

Société	Acquéreur	Pays	Années	Secteur d'activité	Remarques particulières
General Biscuits	LU	France	1977	Industrie alimentaire	Devenu Mondelez International, racheté fin 2014 par le groupe turc Yildiz Holding et racheté en 2016 par le groupe italien Ferrero
Glaverbel	Asahi Glass	Japon	1981	Verre	
Côte d'Or	Suchard	Suisse	1987-1989	Industrie alimentaire	Devenu Mondelez International
Brugeoise et Nivelles	Bombardier	Canada	1988	Matériel ferroviaire	
SGB	Suez	France	1988	Principal holding belge	
Electrabel	Suez	France	1988	Energie	
Distrigaz	Suez	France	1988	Energie	Repris en 2008 par ENI
Raffinerie tirlémontoise	Südzucker	Allemagne	1989	Industrie alimentaire	
Materne	Andros	France	1990	Industrie alimentaire	
CBR	Heidelberg	Allemagne	1993	Ciment	Racheté par le groupe italien Cementir en 2016
ASLK	Fortis	Belgique/ Pays-Bas	1993-1997	Banque	Racheté par BNP-Paribas en 2009
Sabena	Swissair	Suisse	1995	Transport	Faillite en 2001

Gemeentekrediet	Crédit Local de France	France	1996	Banque	Fusion, démantelée en 2011
Forges de Clabecq	Duferco	Italie	1997	Sidérurgie	
Usines Boël	Hoogovens	Pays-Bas	1997	Sidérurgie	Repris par Duferco en 1999
Fafer	Usinor	France	1997	Sidérurgie	Repris par Duferco et devenu Carsid
BBL	ING	Pays-Bas	1998	Banque	
Cockerill-Sambre	Usinor	France	1998	Sidérurgie	Repris par Mittal en 2006
GB	Promodès	France	1998	Grande distribution	Fusion avec Carrefour en 1999
Petrofina	Total	France	1999	Energie	
Générale de Banque	Fortis	Belgique/ Pays-Bas	1999	Banque	Racheté par BNP-Paribas en 2008
Royale Belge	AXA	France	1999	Assurances	
Tractebel	Suez-Lyonnaise des Eaux	France	1999	Energie	Filiale depuis 2008 de GDF-Suez Energy Services
Sidmar	Arcelor	France	2002	Sidérurgie	Repris par Mittal en 2006
Inbev	Ambev	Brésil	2004	Boissons	Fusion
Quick	Qualium	France	2006	Fast food	Vendue au Groupe Bertrand en 2015 puis à Burger King en 2016
Fortis	BNP-Paribas	France	2009	Banque	
SPE-Luminus	EDF	France	2009	Energie	Renommée en 2011 EDF-Luminus
Eurogentec	Kaneka	Japon	2010	Biotechnologies	
Delvaux	First Heritage Brands	Chine	2011	Maroquinerie	

Omega Pharma	Perrigo	USA-Israël	2015	Produits pharmaceutiques	
Delhaize	Ahod	Pays-Bas	2015	Grande distribution	Fusion mais au préalable déjà des actionnaires anglo-saxons
Lampiris	Total	France	2016	Energie	
Brussels Airlines	Lufthansa	Allemagne	2016	Transport	
Source : H. Houben (2014), complété et mis à jour par B. Mérenne-Schoumaker, décembre 2016					

NOTES

1. La base de données d'EY répertorie les projets d'IDE qui ont débouché sur de nouvelles installations et sur la création de nouveaux emplois. Normalement, un investissement dans une entreprise est pris en considération lorsque l'investisseur étranger détient plus de 10 % des actions et a le droit de participer à sa gestion. Les IDE couvrent les capitaux propres, le réinvestissement de bénéfices et les prêts inter-entreprises. Les projets sont identifiés grâce à la recherche et à la surveillance quotidienne de plus de 10 000 sources d'actualités. L'équipe de recherche s'efforce de contacter directement 70 % des entreprises investisseuses à des fins de validation.

Plusieurs catégories de projets d'investissements sont toutefois exclues :

- fusions-acquisitions et joint-ventures (sauf lorsqu'elles débouchent sur la création de nouvelles installations ou de nouveaux emplois) ;
- contrats de licence ;
- installations de vente au détail et de loisirs, hôtels et investissements immobiliers ;
- services d'utilité publique, y compris réseaux de télécommunications, aéroports, ports et autres infrastructures fixes ;
- industries extractives (minerais, minéraux ou combustibles) ;
- investissements de portefeuille (fonds de pension, d'assurance et fonds financiers) ;
- remplacement d'usines et d'autres moyens de production (par ex. remplacement d'une ancienne machine par une nouvelle, sans création de nouveaux emplois) ;
- organisations à but non lucratif (associations caritatives, associations professionnelles et organismes publics).

RÉSUMÉS

En combinant des données sur l'évolution récente du commerce extérieur de la Belgique, des informations relatives aux investissements étrangers et en cherchant à cerner les rachats et prises de participations dans des sociétés belges par des groupes étrangers, l'article cherche à dresser un bilan de l'évolution du degré d'ouverture économique du pays. Les trois domaines

montrent des évolutions différenciées : si la Belgique, malgré sa taille restreinte, reste toujours un pays bien classé dans le concert des pays exportateurs et conserve une balance commerciale excédentaire, elle a perdu un peu de son attractivité en matière d'accueil des investissements étrangers, particulièrement en termes d'emplois, car les investissements, émanant le plus souvent du secteur tertiaire, créent beaucoup moins d'emplois directs qu'il y a dix ans. Quant aux rachats et prises de participations, ils traduisent bien la globalisation du monde économique avec ses conséquences positives pour les firmes rachetées (meilleure insertion internationale) mais aussi leur plus grande vulnérabilité, les décisions stratégiques échappant de plus en plus à l'établissement localisé en Belgique.

This article tries to give a review of the degree of the country's economic openness by combining recent evolution data on Belgian foreign trade with information on foreign investments, and by defining buyouts and holding of shares in some Belgian companies by foreign groups. The three fields show specific evolutions. Although Belgium - despite its small territory - is still well-ranked in the world's top export countries, and has still a favorable trade balance, it has lost a bit of its attractiveness in terms of foreign investment's reception, particularly regarding employment, because investments, which mostly proceed from the third sector, create considerably less direct jobs than ten years ago. As for buyouts and holding of shares, they reflect a real globalization of the economic world with its positive consequences for the bought-out companies (greater international integration) but also with its hugest vulnerabilities, the strategic decisions being less and less controlled by the Belgian establishment.

INDEX

Mots-clés : commerce extérieur, investissements étrangers, rachats d'entreprises, Belgique

Keywords : foreign trade, foreign investments, buyouts, Belgium

AUTEUR

BERNADETTE MÉRENNE-SCHOUMAKER

Université de Liège, Belgique, B.Merenne@ulg.ac.be